

Association Intercommunale de ROLLER



PROJET ASSOCIATIF

Etat des lieux

HISTORIQUE

Alors que la France était encore enivrée par les senteurs de son titre de champion du monde de foot, le centre social du Grand Lemps a reçu la visite de 3 petits bonhommes tous équipés de patin en ligne. Ils s'appelaient Raphaël, Jérémy et Julien. Ils voulaient que le centre s'occupe d'eux. Dans la foulée, le directeur de l'établissement lançait, au sein du centre de loisirs, une nouvelle activité le Roller Hockey.

Après une première vente de 100 brioches, les jeunes se sont un peu équipés. Ils ont cherché rapidement à mettre en pratique, sur un terrain, les gestes et techniques appris lors des entraînements. C'est comme cela que, fin 1999, furent créées les premières rencontres entre la MJC d'Apprieu et un groupe d'hockeyeurs car sans réelle concertation l'envie de jouer au hockey en roller avait fait naître dans plusieurs communes des mini équipes.

Rapidement les équipes se sont regroupées début 2000 sous la bannière du centre de loisirs du Grand Lemps.

Ils étaient maintenant plus de 30 joueurs.

Devant l'engouement des enfants autour de cette activité, les parents se sont alors pris au jeu et les premiers adultes en patin sont apparus en 2001.

En dépassant les 40 pratiquants, il fallait maintenant que le groupe se structure. C'est pour cette raison que les parents et les jeunes ont créé l'Association Intercommunale de Roller qui a débuté son existence officielle le 09 Octobre 2001 en étant inscrite à la sous-préfecture de la Tour du Pin sous le n°06960. Dans la foulée, les 60 licenciés de ce nouveau club ont trouvé leur avatar : Les Grands Lynx. C'est un autre Julien qui, du haut de ses 13 ans, a créé le logo du club que nous portons encore fièrement sur nos poitrines.

Entre 2002 et 2007 le club n'a cessé d'évoluer. Notre député Georges Colombier et notre conseiller général M. Didier Rambaud ont été à nos côtés pour nous soutenir et nous aider à grandir. C'est dans cette période que les premiers jeunes du club sont devenus des gloires locales. Le jeune Raphaël, du tout début, avait grandi, il était maintenant un des entraîneurs des équipes jeunes. C'est lui qui a amené Cécile, Guillaume, Florent et Anthony aux portes de l'équipe de France de Roller Hockey. Les cadets des Lynx ont, dans le même temps, accédé à la finale du Championnat de France. Romain Le Lynx et "Lito" devenaient les meilleurs gardiens du championnat. Leurs exploits étaient relayés dans la presse locale ... Le club comptait plus de 100 licenciés.

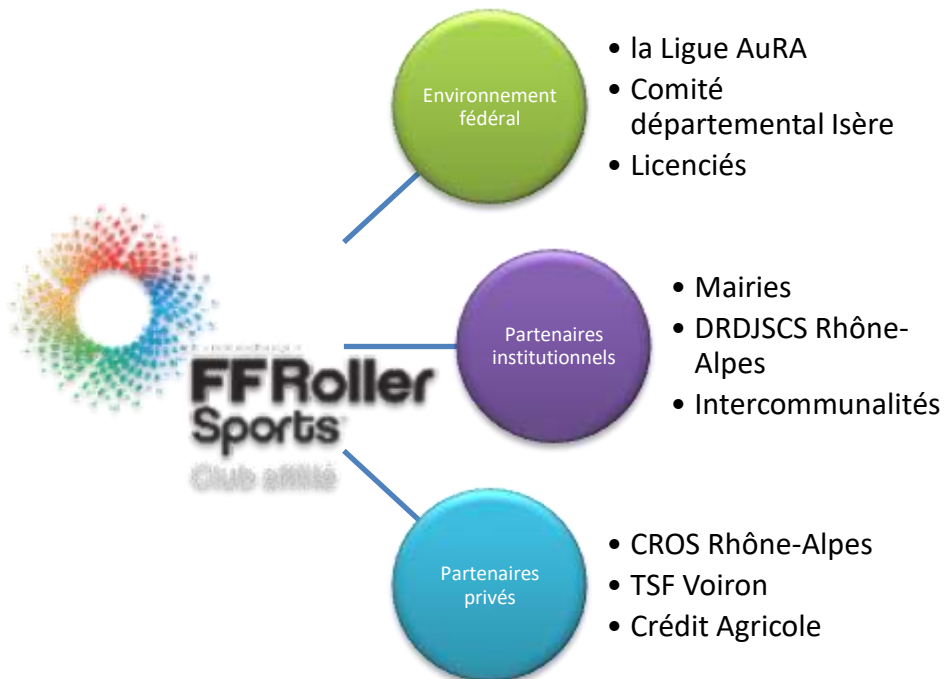
Et pourtant.... Malgré tout son dynamisme et ses résultats, le club a dû s'exiler pendant 3 ans - son terrain d'entraînement lui ayant été retiré. Les Lynx ont alors persévéré, continué de jouer et de croire en leur bonne étoile. Ils ont survécu grâce aux communes de Bévenais et de Gillonnay qui les ont accueillis dans des structures spartiates mais qui ont permis au club de survivre pendant cette traversée du désert.

En 2010, le travail de communication entrepris auprès de nos élus a fonctionné. La commune du Grand Lemps a mis à disposition quelques créneaux pour le club, dans son gymnase, à côté du collège. Il était temps, il ne restait plus que 40 Grands Lynx. Avec cette nouvelle tanière, les Lynx ont recommencé à se multiplier, à développer leur sport tout en ayant de bon contact avec les autres disciplines partageant l'infrastructure.

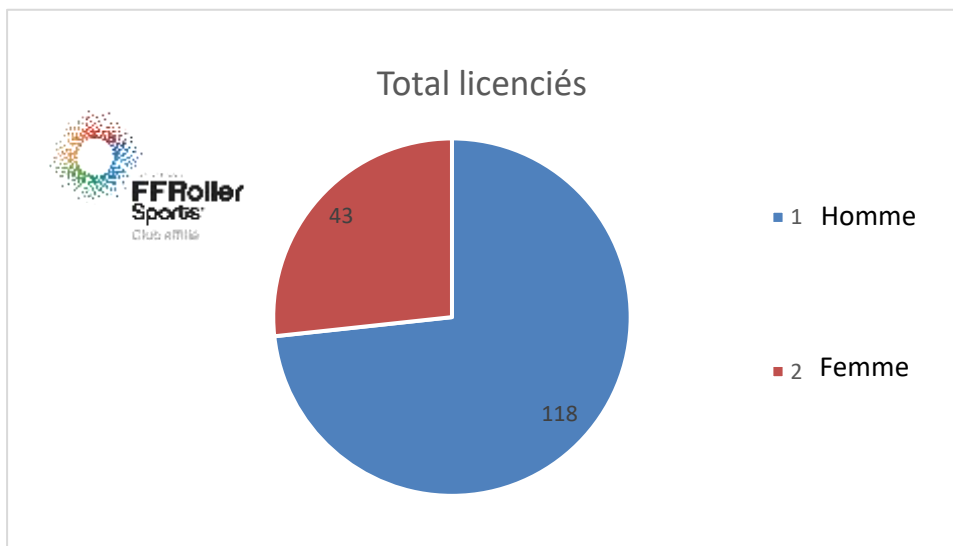
Passer à 80 licenciés en 2013/2014, il était maintenant nécessaire de pérenniser son travail en professionnalisant une partie de son fonctionnement, et c'est tout naturellement qu'après 10 ans d'investissement dans la formation que le club a embauché son premier salarié issu du club, notre premier petit gardien devenu grand et paré de tous les diplômes.

En 2019 le club vient d'inscrire son 152^{ième} licencié. Après avoir compté jusqu'à 182 licenciés en 2017

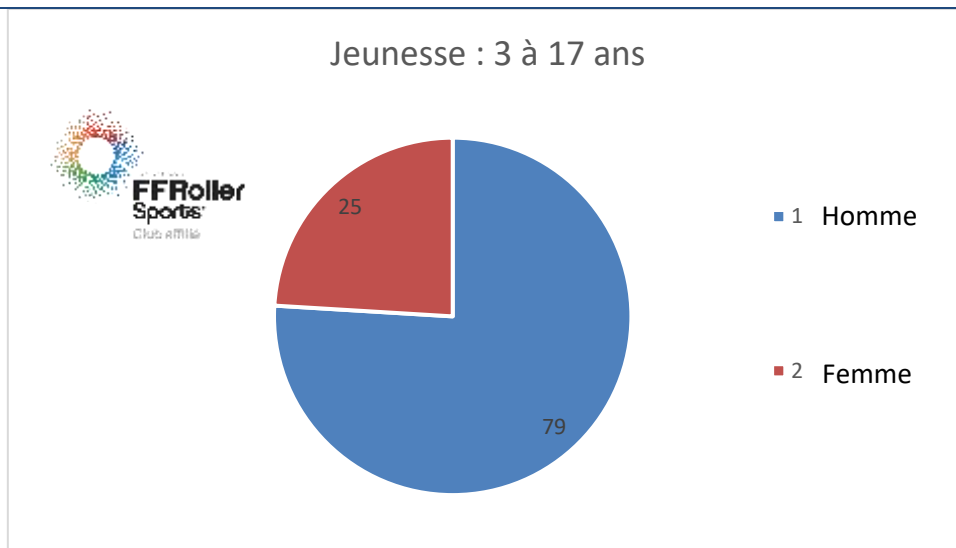
Les acteurs externes



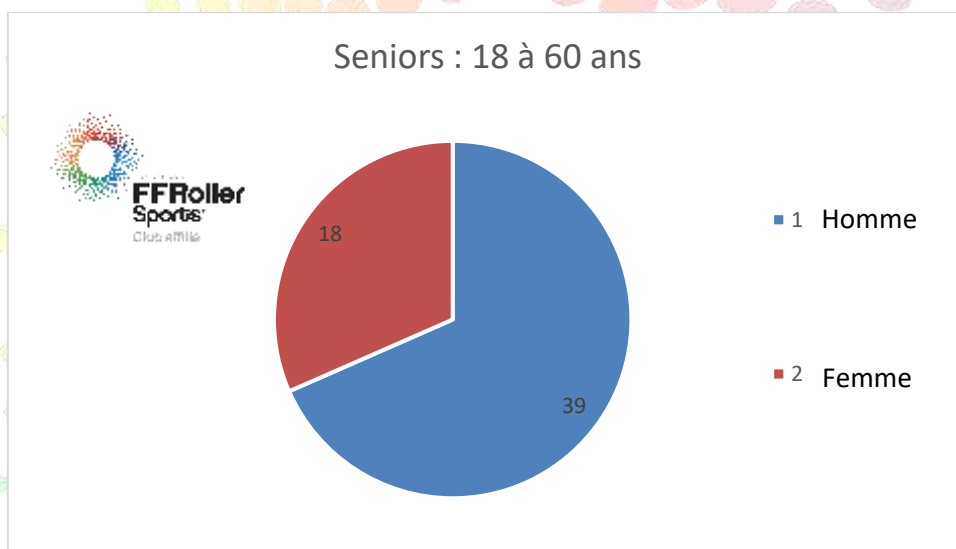
Le club AIR Les Grands lynx en chiffres...



Les Jeunes



Les Séniors (plus de 17ans)



La répartition par type de licence

- 89 % de licences compétition
- 11 % de licences loisir

La répartition des licenciés par tranches d'âges

- 63 % de licenciés ont moins de 18 ans
- 36 % de licenciés ont entre 18 et 60 ans
- 1 % de licenciés ont plus de 60 ans

Analyse

SYNTHESE



Le club AIR Les Grands Lempes dresse un bilan positif sur les 4 dernières années

- + 88% de licenciés (+20% au niveau régional sur la même période) ;
- 1 emploi d'entraîneur en CDI ;
- Une équipe sénior en final en pré national en 2013, montée en N3 en 2014 ;
- Création d'une équipe féminine en N2 en 2015 ;
- Labélisation FFRS du club depuis 2014 ;
- Création d'une école de roller Français avec la labélisation ;
- 8 arbitres formés en D1 (12 à 17 ans) et D2 (18 ans et +) ;
- Création de l'activité Baby roller en 2015 pour les 4 à 6 ans ;
- 7 équipes jeunes en compétition

Ces résultats sont encourageants et sont liés à la création du poste au sein de l'association. La pérennisation de l'emploi est une priorité pour que le club continue son développement.

Pour poursuivre dans cette dynamique, il est donc important d'analyser les forces et les faiblesses de la ligue afin de fixer les orientations de la prochaine olympiade.

DIAGNOSTIC

 FORCES	 FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- Bonne connaissance du club par les membres de son territoire- Implication dans la dynamique locale et capacité à prendre des initiatives intercommunales- Gestion des activités en terme de compétition, de promotion et de formation- Bonne visibilité externe- Politique de formation des cadres en interne- Mobilisation interne (ressources humaines) Nombreux bénévoles- Développement du chiffre d'affaires important sur les quatre dernières années- Structuration du fonctionnement du club coté administratif et coté sportif	<ul style="list-style-type: none">- Comptabilité tenue en interne mais par manque de temps pas de mise en place d'outils de suivi analytiques- Structure financière encore à stabiliser avec fonds propres nécessaires au fonctionnement du club- Absence de structure de haut niveau- Difficulté à trouver des partenaires privés- Fonctionnement des équipes séniors- Résultats nationaux inexistant- Trouver des ressources publiques et privées pour pérenniser l'emploi

Projet Associatif

Projet Educatif :

Le but de l'association AIR Les Grands Lynx est le développement de la pratique sportive du roller au sein de la région rurale du Nord Isère avec une activité principale plus développée de roller hockey. Ainsi le club n'est pas lié à une seule commune mais s'inscrit pleinement dans une intercommunalité très large, centrée sur le chef-lieu de canton du Grand Lemps. Les adhérents et licenciés du club viennent de 29 communes différentes situées dans un rayon de 20 km autour des 4 salles qui sont mises à notre disposition (gymnases de Châbons, du Grand Lemps, D'Izeaux et de Voiron).

Comme présenté plus avant, le club des Grands Lynx est axé fortement vers la pratique du roller hockey. Mais avant de pratiquer ce sport, il faut commencer par savoir patiner. C'est pourquoi le club a ouvert une section de roller loisir encadrée par une entraîneuse diplômée d'état pour enseigner la pratique du roller aux plus petits et aux adultes. Cet enseignement commence par l'apprentissage de la mise en sécurité du pratiquant (équipement de protection, réglage du casque,) Puis, il continue par les bases de la pratique (avancer, freiner, contrôler sa vitesse, se diriger,). Le but de ces cours est de permettre aux pratiquants d'évoluer en toute sécurité dans un milieu ouvert.

Après avoir appris les bases du patinage, les pratiquants peuvent intégrer, les entraînements de roller hockey. Ce sport est basé sur les mêmes règles que son cousin le hockey sur glace mais avec une interdiction des contacts entre joueurs. Il a aussi l'avantage d'être pratiqué dans des gymnases (pas besoin de patinoire coûteuse) ce qui le met à la portée d'un grand nombre de municipalités).

Le roller hockey est une pratique sportive qui demande :

- Une très forte solidarité entre des joueurs de gabarits et d'esprits très différents. Ce sport étant basé plus sur la technique et la vitesse que sur la force physique la mixité est ouverte dans les équipes. Les jeunes hockeyeuses, encore peu nombreuses, intègrent donc sans problème les équipes moyennant quelques adaptations pour le confort de celles-ci (vestiaires dédiés,). Cette diversité nécessaire induit des principes de tolérances qui sont inculqués aux jeunes pratiquants dès leur plus jeune âge. Les entraînements de hockey sont donc axés sur le développement de l'esprit collectif de l'enfant : « je ne gagne pas seul, je gagne avec l'équipe » ;
- un respect des règles et, en particulier, de l'arbitre. Dans cette optique, le club des Grands Lynx, sous l'impulsion du comité régional de Roller Hockey, sensibilise les jeunes pratiquants à l'arbitrage. Chaque année, de jeunes arbitres (3 cette année) sont formés pour accompagner les matchs de nos équipes jeunesse.

Enfin, la tenue de l'hockeyeur est très attractive pour les jeunes. Cette tenue de protection obligatoire induit une uniformité dans la pratique. Sous le casque, le maillot et les protections, les inégalités sociales n'existent plus. Mais ce matériel reste très cher à l'achat. C'est pourquoi, afin que le plus grand nombre de familles puissent intégrer le club, celui-ci a mis en place un système de location-vente. Le club achète le matériel en début d'année à des tarifs préférentiels puis le loue aux pratiquants. Le club permet aux familles le paiement en plusieurs annuités réparties sur toute l'année des cotisations ainsi qu'un achat en fin de location.

Projet sportif :

Depuis sa création le club a misé sur un encadrement des séances par des éducateurs sportifs diplômés afin d'apporter à ses licenciés un apprentissage puis un perfectionnement de qualité. En interne le club investi aussi dans la formation de ses cadres. Nous avons d'abord sollicité PS38 pour nous proposer des éducateurs mais l'objectif du club est aussi de former en interne ses cadres et avoir des éducateurs à temps complet au sein du club.

Afin de permettre le développement des ambitions sportives du club, nous avons prévu :

- D'avoir une équipe sénior phare. Monter progressivement de catégorie pour accéder à terme à une Nationale 2. Pour cela nous avons conventionné avec TSF Voiron pour utiliser régulièrement la Halle des sports Roller (aussi utilisée par les équipes de France RilH) pour disposer d'un terrain homologué toute la saison
- D'avoir des créneaux réguliers sur plusieurs salles de sports répartis sur un territoire de développement qui irait de Bourgoin Jallieu à Voiron sur 6 communes pour proposer des lieux de pratique proches des plus jeunes et de leurs familles.
- Développer avec certaines mairies et communauté de commune un projet de salle dédiée en partie ou en totalité au roller pour développer une structure référente pour accueillir une pratique de haut niveau.
- Engager dans chaque catégorie jeunesse et séniors des équipes en championnat de France (Poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors R1, Pré nationale et Nationale)
- Organiser de nombreux évènements sportifs et festifs pour améliorer la visibilité de notre pratique sportive et animer notre région

LETTRE DE MISSION DU SALARIE

La durée de la mission est fixée par olympiade (en cours 2016 à 2020)

Cette lettre de mission sera utilisée pour la formation CQP du salarié Romain TASSI et verra son prolongement sur la formation DEJPS entrepris avec la FFRS

Action à conduire en responsabilité durant la durée de l'olympiade en cours 2016/2020 :

Thème envisagé	Objectifs recherchés	% de temps
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et promouvoir l'activité Rollers sport au sein du club • Former et fidéliser les licenciés • Sensibiliser les membres aux règles de jeu et de coaching pour les amener à se former auprès des instances fédérales • Participer au développement de la communication du club • Accompagner la structuration administrative de l'association 	➤ Intervenir sur les différents domaines de développement de nos activités auprès des écoles, des centres de loisirs, et en interne développer les actions Écoles de Roller Sports, le roller pour tous et le roller santé	65%
	➤ Participer à la pérennisation des actions qui développe la sensation d'appartenance au club (évènement en interne et en externe)	15%
	➤ Prévoir ses actions en gardant à l'esprit la volonté de formation du club et diffuser cet état d'esprit auprès des jeunes et des accompagnants	5%
	➤ Participer à la régularité de la diffusion d'information auprès des médias et participer au développement du Facebook du club	5%
	➤ Agir par sa présence régulière à l'organisation de l'administratif de l'association	10%

Budget prévisionnel du Club en 2019/2020

I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
CHARGES	Prévision	RECETTES	Prévision
60 - Achats		70 - Ventes de produits finis	
- Achats d'études et des prestations de service	6450	- Prestations de service	10650
- Achats non stockés de matières et fournitures	9900	- Vente de marchandises	1500
- Achat balustrade		- Produits des activités annexes	12900
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	1200	74 - Subventions d'exploitation	
- Fournitures administratives	500	- Etat → (PSE)	0
61- Services extérieurs		- CNDS	1500
- Sous-traitance générale		- Agence de services et de paiements (emplois aidés) (CNASEA)	
- Locations	6200		
- Entretien et réparation	200	- Région(s)	0
- Frais liés à l'activité sportive (insc., cot.)	9250	- Département(s)	5000
- Documentation	500		
- Divers (frais formation, arbitrage...)	250	- Commune(s)	1900
62 - Autres services extérieurs		- Intercommunalité (s)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Organismes sociaux	
- Publicité et publications			
- Déplacements, missions	4700	- Fonds européens	
- Frais postaux et de télécommunications	50	- Autres recettes : Mécénat	0
- Services bancaires, autres	150		
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
- Impôts et taxes sur rémunérations		- dont Cotisations	20500
- Autres impôts et taxes		76 - Produits financiers	0
64 - Charges du personnel		77 - Produits exceptionnels	0
- Rémunération des personnels	7890	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
- Charges sociales	5452		
- Autres charges du personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	808		
66 - Charges financières	0		
67 - Charges exceptionnelles	450		
68 - Dotation aux amortissement, (provisions pour renouvellement)	0		
I. Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement	0		0
Frais financiers			
Autres			
Sous TOTAL DES CHARGES		Sous TOTAL DES PRODUITS	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Don en nature	
Sous TOTAL DES CHARGES		Sous TOTAL DES PRODUITS	
Totaux DES CHARGES	53950	Totaux DES RECETTES	53950